

L'été sera chaud... La Ville de Grenoble est vigilante



Mise en œuvre d'un Plan Canicule municipal 2018-2020

Dans le contexte de réchauffement climatique et des préconisations formulées par le plan air-énergie-climat, les actions d'urgence liées à la canicule gagnent en portée cette année en s'élargissant à partir de cet été à un **Plan Canicule Municipal 2018-2020**.

Ce plan permettra d'identifier et renforcer les actions municipales de lutte contre la chaleur déjà existantes et de mettre en place des actions supplémentaires innovantes. Les publics vulnérables (personnes âgées, petite enfance, public de la rue) sont pris en compte prioritairement, ainsi que les conséquences de la chaleur sur la santé.

C'est un plan qui a vocation à améliorer la qualité de vie des Grenoblois en période de forte chaleur, par des actions de communication, de prévention, d'accompagnement, dans les structures municipales ou sur l'espace public.

L'objectif est également de réunir l'expertise de tous les services de la ville et du CCAS autour de cette problématique, pour que tous les équipements soient concernés. D'autres partenaires seront ou sont déjà impliqués dans le sujet : l'Agence Nationale de Santé Publique, la Métro, l'Institut nationale de la Santé et de la Recherche Médicale, l'Institut de Géographie Alpine, le laboratoire CRESSON de l'école d'architecture urbaine. L'objectif est également d'impliquer les habitants, par le biais des instances de quartiers existantes, ou en envisageant la tenue de ballades afin que chacun puisse prendre part au diagnostic thermique de certains quartiers.



Le Plan Canicule en actions

Certaines actions citées le cadre du plan Canicule existent déjà depuis quelques années et seront amenées à se développer dans les années qui viennent. Ce plan permet aussi de travailler à des solutions innovantes qui pourront être mises en œuvre progressivement afin d'améliorer la qualité de vie et la santé des Grenoblois pendant l'été.

Les actions déjà existantes :

PERSONNES FRAGILES (personnes âgées et jeunes enfants notamment)

- animations dans les espaces rafraîchis des EHPA (établissement d'hébergement pour personnes âgées) et des PAGI (Pôles d'Animation Gérontologique et Intergénérationnelle) ouverts aux personnes âgées du quartier
- vigilance sur l'état de santé des personnes fragiles suivies par le CCAS (hébergement, accompagnement social, soins et restauration à domicile)
- procédure réglementaire de traitement des alertes canicules (automate d'appel, veille sociale renforcée)
- possibilités d'accueil en horaire décalé dans les EAJE (Équipement d'accueil du jeune enfant)
- alimentation adaptée à la période estivale

PUBLIC DE LA RUE

- Distribution d'eau
- Maraude renforcée

AGENTS

- possibilité de travail en horaire décalé pour certains agents, notamment ceux concernés par le travail en extérieur

BATIMENTS PUBLICS

- réalisation de diagnostic de performance énergétique ciblé sur le confort d'été dans certains EAJE
- climatisation d'espaces grand public (bibliothèques, musée)

ANIMATIONS d'ETE

- été oh ! parc (jeux d'eau notamment)
- ouverture de la piscine Jean Bron

Les actions qui pourront être mises en place : cartographie des espaces de fraîcheurs, projet oasis de fraîcheur du budget participatif, ouverture maîtrisée et économique des bouches à incendie, installation d'ombrières, de fontaines temporaires, facilitation de l'accès aux piscines, formation renforcée du personnel sur les soins aux personnes âgées et aux enfants en période de chaleur, renforcement de la distribution aux sans-abris de matériel de rafraîchissement par les maraudes, amélioration de l'accès aux douches pour le public de la rue, information et la sensibilisation du public pour avoir les bons gestes, etc.





Les bons gestes

En période de canicule, comment reconnaître les risques pour ma santé ?
Quels sont les signaux d'alerte ?

crampes | fatigue inhabituelle | fièvre | vertiges nausées | propos incohérents



→ **Rafrâchir son habitation** : fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.

→ **Se rafraîchir** : prendre régulièrement des douches ou des bains frais, rester à l'intérieur de son habitat dans les pièces les plus fraîches, passer au moins 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.

→ **Eviter de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes** (11h-21h) : rester à l'ombre dans la mesure du possible et porter un chapeau.

→ **Se désaltérer** : boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, au moins entre 1 litre et demi et 2 litres par jour.

→ **Penser à aider ses proches, en particulier les plus fragiles** (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées) en prenant de leurs nouvelles, en leur proposant régulièrement des boissons ou en les amenant dans un endroit frais ou réfrigéré. Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

